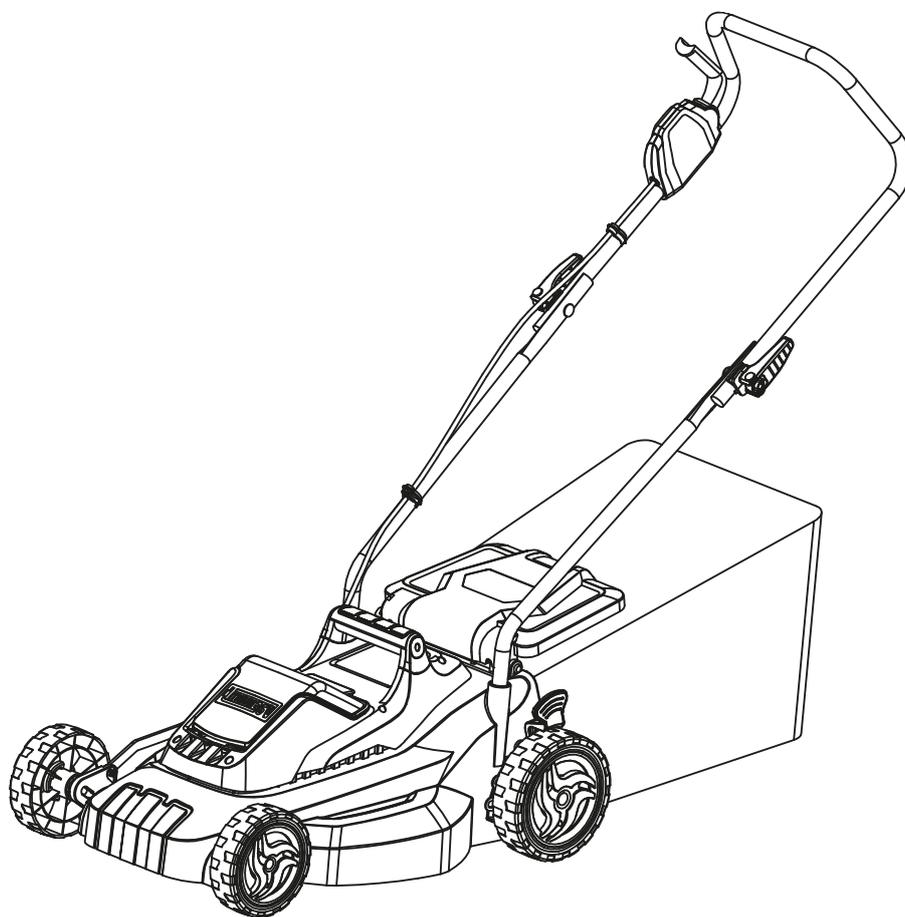


Manuel d'utilisation
Tondeuse électrique 36V
GPSOT82446AB - GPSOT82446SB



1.	<u>DONNÉES TECHNIQUES</u>	2
2.	<u>RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ</u>	3
3.	<u>CONSIGNES DE SÉCURITÉ</u>	4
4.	<u>SYMBOLES</u>	7
5.	<u>PROTECTION ENVIRONNEMENTALE</u>	8
6.	<u>CONNAÎTRE VOTRE TONDEUSE À GAZON</u>	9
7.	<u>ASSEMBLAGE</u>	10
1)	MONTAGE DU GUIDON INFÉRIEUR	10
2)	MONTAGE DU GUIDON SUPÉRIEUR	10
3)	MONTAGE DU BAC DE RAMASSAGE D'HERBE	10
4)	INSTALLER LA BATTERIE	11
5)	ENLEVER LA BATTERIE	11
8.	<u>INSTRUCTION DE MONTAGE</u>	11
1)	POUR DEMARRER/ARRÊTER LE MOTEUR	12
2)	REGLAGE DE LA HAUTEUR DE COUPE	13
3)	INCLINOMETRE	13
9.	<u>TONTE DE LA PELOUSE</u>	14
10.	<u>VIDANGE DU BAC DE RAMASSAGE D'HERBE</u>	14
11.	<u>MAINTENANCE</u>	15
1)	REPLACEMENT DE LA LAME DE COUPE	15
2)	RETIRER LA PILE	15
3)	REPLACEMENT DE LA BATTERIE	16
4)	NETTOYAGE DE LA TONDEUSE	16
5)	RANGEMENT DE LA TONDEUSE	17
12.	<u>ÉLIMINATION DE LA BATTERIE SANS DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT</u>	17
13.	<u>RÉSOLUTION DES PROBLÈMES</u>	18

1. DONNÉES TECHNIQUES

Puissance	36V
Vitesse à vide	3300 tr/min
Diamètre de coupe	35 cm
Taille de la roue avant	15 cm
Taille de roue arrière	17,7 cm
Hauteur de coupe	2,5 cm - 7,6 cm
Positions de hauteur de coupe	5 positions possible
Capacité du bac à herbe	35 litres
Dimensions du colis (L x l x H)	67 x 44 x 30 cm
Poids	13,6 kg

2. RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

La sécurité est une combinaison de bon sens, de vigilance et de connaissance du fonctionnement de votre tondeuse à gazon.

CONSERVEZ CES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas cet appareil avant d'avoir lu ce manuel d'instructions pour des raisons de sécurité, d'utilisation et de maintenance.



AVERTISSEMENT : Ce symbole indique des consignes de sécurité importantes. Le non-respect de ces instructions peut mettre en danger la sécurité des personnes et/ou des biens de l'utilisateur et d'autres personnes. Lisez et comprenez toutes les instructions de ce manuel avant d'essayer d'utiliser la tondeuse.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT : Cette tondeuse a été conçue pour être utilisée conformément aux règles de sécurité contenues dans ce manuel. Comme pour tout type d'équipement motorisé, une négligence ou une erreur de la part de l'opérateur peut entraîner des blessures graves. Cette tondeuse est capable d'amputer des parties du corps et de lancer des objets. Le non-respect des règles de sécurité suivantes peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT : Des précautions de sécurité de base doivent toujours être prises lors de l'utilisation d'une tondeuse à gazon, afin de réduire les risques d'incendie, de choc électrique et de blessures corporelles.



AVERTISSEMENT : L'utilisation de cette tondeuse doit être limitée aux personnes qui ont lu et compris les avertissements et instructions imprimés dans ce manuel et sur la tondeuse.



3. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Lisez attentivement toutes les instructions sur la tondeuse et dans ce manuel avant d'essayer d'assembler et d'utiliser la tondeuse.
- Utiliser la tondeuse. Conservez ce manuel dans un endroit sûr pour référence ultérieure et consultez-le régulièrement.
- Familiarisez-vous avec toutes les commandes et leur bon fonctionnement. Sachez comment arrêter la tondeuse et comment couper le courant en cas d'urgence.
- Afin d'éviter tout contact avec la lame ou toute blessure causée par un objet projeté, restez dans la zone de travail derrière les poignées et éloignez les enfants et les passants d'au moins 15 m de la tondeuse lorsqu'elle est en marche. Arrêtez immédiatement le moteur si quelqu'un pénètre dans la zone de tonte.
- Inspectez soigneusement la zone où la tondeuse doit être utilisée. Enlevez tous les cailloux, les bâtons, le fil de fer, les os, jouets et autres objets qui pourraient trébucher ou être projetés par la lame. Les objets projetés peuvent causer des blessures graves.
- Planifiez votre schéma de tonte de manière à éviter de décharger le matériel vers les routes, les trottoirs, les passants, etc. Ne pas décharger le produit contre un mur ou un obstacle. Vous risqueriez ainsi de faire ricocher le produit déchargé vers l'opérateur.
- Portez toujours une protection oculaire appropriée conforme à la norme ANSI Z87.1 afin de protéger vos yeux lorsque vous utilisez ou effectuez un ajustement ou une réparation. Les objets projetés qui ricochent peuvent causer de graves blessures aux yeux.
- Portez toujours un masque facial ou un masque anti-poussière lorsque vous utilisez la tondeuse dans un environnement poussiéreux.
- Habillez-vous correctement. Ne portez pas de vêtements amples ou de bijoux

qui pourraient se coincer dans les pièces en mouvement. Le port de gants de protection et de chaussures de sécurité est recommandé.

- De nombreuses blessures surviennent lorsque la tondeuse est tirée sur le pied de l'opérateur lors d'une chute causée par un glissement ou un trébuchement. N'utilisez pas cette tondeuse pieds nus ou en portant des sandales ou des chaussures légères (par ex. en toile). Ne tenez pas la tondeuse si vous tombez. Relâchez immédiatement la poignée.
- Ne tirez jamais la tondeuse vers vous lorsque vous marchez. Si vous devez reculer la tondeuse loin d'un mur ou d'un obstacle, regardez d'abord vers le bas et derrière pour éviter de trébucher, puis suivez ces étapes :
 - Éloignez-vous de la tondeuse afin d'étendre complètement vos bras.
 - Assurez-vous d'être bien équilibré.
 - Tirez la tondeuse lentement vers l'arrière.
- N'utilisez la tondeuse que pour les travaux auxquels elle est destinée. Ne forcez pas la tondeuse.
- N'utilisez pas la tondeuse sous l'influence de l'alcool ou de drogues.
- Restez vigilant : N'utilisez pas la tondeuse si vous êtes fatigué. Faites attention à ce que vous faites.
- Faites preuve de bon sens.
- Ne placez pas les mains ou les pieds près des pièces en rotation ou sous le plateau de coupe. Le contact avec la lame peut amputer les mains et les pieds.
- N'essayez pas de régler les roues ou la hauteur de coupe lorsque le moteur tourne.
- Évitez les environnements dangereux. N'utilisez pas la tondeuse sous la pluie ou dans l'herbe mouillée ou humide.
- Ne tondez qu'à la lumière du jour ou sous une bonne lumière artificielle. Ne précipitez pas les travaux de tonte.
- Arrêtez la lame lorsque vous traversez des allées en gravier, des trottoirs ou des routes.
- Si la tondeuse commence à vibrer excessivement, arrêtez le moteur et vérifiez immédiatement la cause.
- Les vibrations sont généralement un avertissement de problème.
- Arrêter le moteur et attendre l'arrêt complet de la lame avant d'enlever l'herbe.
- attraper ou débloquer la goulotte. La lame de coupe continue à tourner pendant quelques secondes après l'arrêt du moteur.
- Ne placez aucune partie de votre corps dans la zone de la lame jusqu'à ce que vous soyez sûr de vous assurer que la lame s'est arrêtée de tourner.
- N'utilisez jamais la tondeuse sans un bouclier de protection approprié, un couvercle d'évacuation, un bac de ramassage d'herbe, une commande d'interrupteur ou tout autre dispositif de sécurité en place et en bon état de fonctionnement. N'utilisez pas la tondeuse avec des dispositifs de sécurité endommagés. Vous risqueriez de vous blesser.
- Ne forcez pas la tondeuse à gazon. Il fera mieux son travail et sera plus sécuritaire au rythme pour lequel il a été conçu.
- Rangez la tondeuse à gazon à l'intérieur. Lorsqu'elle n'est pas utilisée, la tondeuse à gazon doit être entreposée dans un endroit intérieur sec et sec,

hors de portée des enfants.

- Entretenez la tondeuse à gazon. Gardez les tranchants nets et propres pour une performance optimale et en toute sécurité.
- Si la tondeuse à gazon heurte un corps étranger, suivez ces étapes :
 - Arrêtez la tondeuse, relâchez l'interrupteur.
 - Retirez la clé et la pile.
 - Vérifier s'il n'y a pas de dommages.
- Réparez tout dommage avant de redémarrer et d'utiliser la tondeuse à gazon.
- Ne chargez pas la tondeuse sous la pluie ou dans un endroit humide.
- Retirez ou débranchez la batterie avant d'entretenir, de nettoyer ou d'enlever le matériel de la tondeuse à gazon.

Sécurité des enfants

Des accidents tragiques peuvent se produire si l'opérateur n'est pas conscient de la présence d'enfants.

- Garder les enfants hors de la zone de tonte et sous la surveillance d'un adulte responsable.
- Ne permettez pas aux enfants de moins de 14 ans d'utiliser cette tondeuse. Les enfants de 14 ans et plus doivent lire et comprendre les instructions d'utilisation et les règles de sécurité contenues dans ce manuel, et doivent être formés et supervisés par un parent.
- Restez vigilant et éteignez la tondeuse si un enfant ou toute autre personne entre dans la zone de tonte.
- Regardez derrière vous et vers le bas pour les petits enfants avant et pendant qu'ils se déplacent vers l'arrière.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous vous approchez d'un angle mort, d'une porte, d'un arbuste, d'un arbre ou de tout autre objet qui pourrait masquer la vue d'un enfant qui pourrait se heurter à la tondeuse.

4. SYMBOLES

Certains des symboles suivants peuvent être utilisés sur ce produit. S'il vous plaît, étudiez-les et apprenez à les connaître. Une interprétation correcte de ces symboles vous permettra d'utiliser le produit mieux et de manière plus sûre.

SYMBOLE	DÉSIGNATION/EXPLICATION
V	Volts
A	Ampères
Hz	Hertz
W	Watts
Hrs	Heures
	Précautions qui concernent votre sécurité.
	Pour réduire les risques de blessures, l'utilisateur doit lire et comprendre le manuel d'utilisation avant d'utiliser ce produit.
	Porter une protection des yeux et de la tête lors de l'utilisation de cet équipement.
	N'exposez pas la machine à la pluie ou à des conditions humides.
	Veillez à ce que les personnes présentes ne soient pas blessées par des corps étrangers projetés par la tondeuse.
	Tenez tous les passants (en particulier les enfants et les animaux domestiques) à une distance d'au moins 15 m de la zone de travail.
	Tenir les mains et les pieds éloignés de la lame et de la zone de coupe.
	Éteignez et retirez la clé de l'isolateur avant de procéder au réglage, au nettoyage et avant de quitter l'appareil.
	Ne pas travailler sur des pentes supérieures à 15°. Tondez sur la face des pentes, jamais de haut en bas.

	Méfiez-vous des risques d'électrocution.
	Attendez que tous les composants de la machine soient complètement arrêtés avant de les toucher.

Les mots indicateurs et les significations qui suivent ont pour but d'expliquer les niveaux de risque associés à ce produit.

5. PROTECTION ENVIRONNEMENTALE



Les produits électriques usagés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. S'il vous plaît recycler là où il y a des installations. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou de votre détaillant pour le recyclage.

La batterie contient des matières dangereuses pour vous et pour l'environnement. Il doit être enlevés et éliminés séparément dans une installation qui accepte les batteries au lithium-ion.



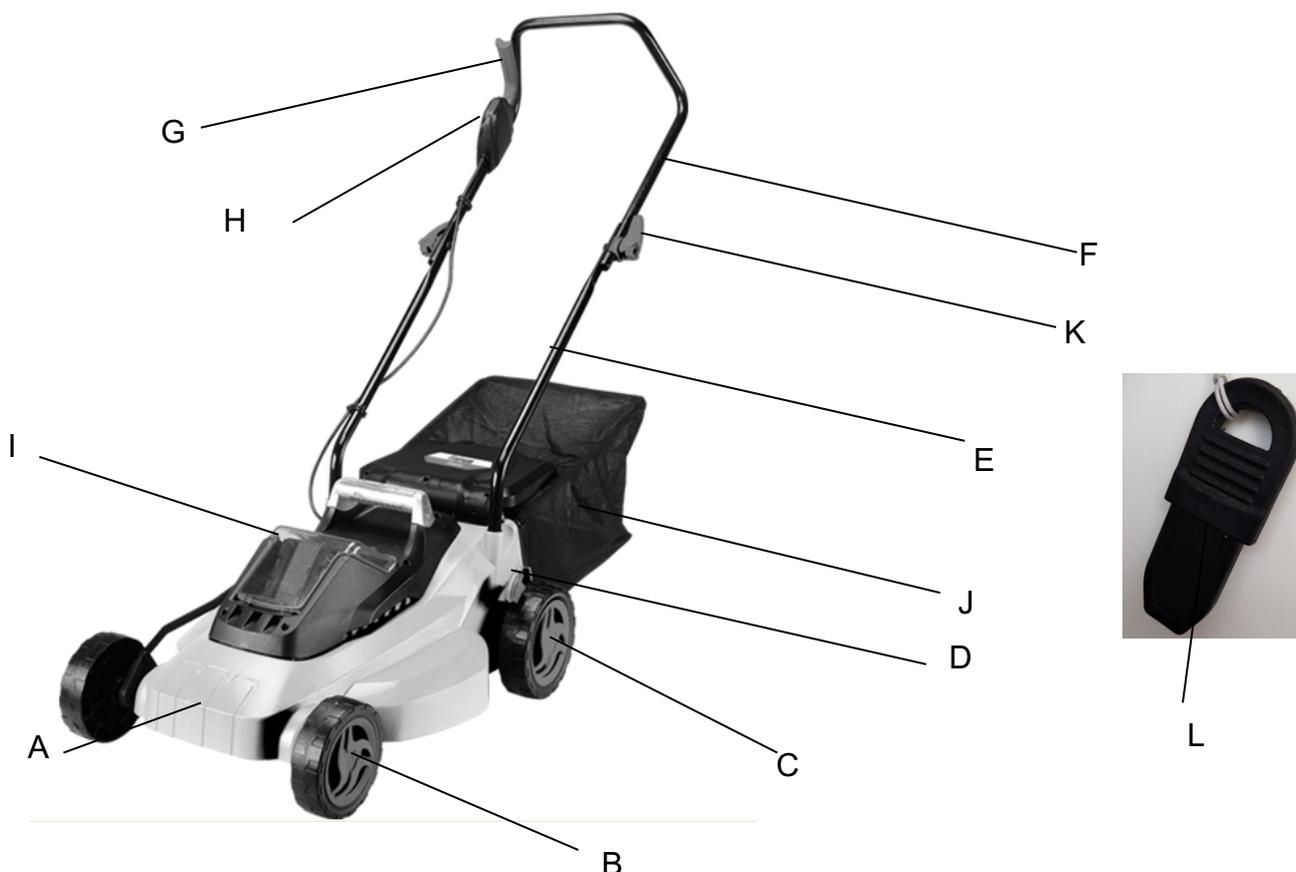
AVERTISSEMENT : Pour éviter des blessures graves, n'essayez pas d'utiliser ce produit avant d'avoir lu attentivement ce manuel du propriétaire et de l'avoir bien compris. Si vous ne comprenez pas les avertissements et les instructions de ce manuel du propriétaire, n'utilisez pas ce produit.



AVERTISSEMENT :

L'utilisation d'un outil électrique peut entraîner la projection de corps étrangers dans les yeux, ce qui peut entraîner de graves lésions oculaires. Avant de commencer à utiliser l'outil motorisé, toujours porter des lunettes de protection ou des lunettes de sécurité avec écrans latéraux et, au besoin, un écran facial intégral. Nous recommandons l'utilisation du masque de sécurité à vision large sur des lunettes ou des lunettes de sécurité standard avec écrans latéraux. Toujours utiliser une protection oculaire conforme à la norme ANSI Z87.1.

6. CONNAÎTRE VOTRE TONDEUSE À GAZON



A. Pont	G. Niveau de l'interrupteur
B. Roue avant	H. Bouton de l'interrupteur
C. Roue arrière	I. Couvercle du compartiment de la batterie
D. Levier de réglage en hauteur	J. Collecteur d'herbe
E. Poignée inférieure	K. Serrure
F. Poignée supérieure	L. Clé



AVERTISSEMENT

Si des pièces sont endommagées ou manquantes, n'utilisez pas ce produit tant que les pièces n'ont pas été remplacées.

L'utilisation d'un produit avec des pièces endommagées ou manquantes peut entraîner des blessures graves.



AVERTISSEMENT

N'essayez pas de modifier ce produit ou de créer des accessoires non recommandés pour une utilisation avec ce produit. Toute altération ou modification de ce type constitue une mauvaise utilisation et pourrait

entraîner un danger pour la santé et la sécurité des personnes.



AVERTISSEMENT

N'insérez pas la clé tant que l'assemblage n'est pas terminé et que vous n'êtes pas prêt à tondre. Le non-respect de cette consigne peut entraîner un démarrage accidentel et des blessures graves.



AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais la tondeuse sans les dispositifs de sécurité appropriés en place et en fonctionnement. N'utilisez jamais la tondeuse avec des dispositifs de sécurité endommagés. L'utilisation de ce produit avec des pièces endommagées ou manquantes peut entraîner des blessures graves.

7. ASSEMBLAGE

La tondeuse à gazon est livrée non montée.
La barre de poussée complète doit être montée avant d'utiliser la tondeuse à gazon. Suivez les instructions d'utilisation étape par étape et utilisez les images fournies comme guide visuel pour assembler facilement la machine.

1) Montage du guidon inférieur

Prenez les deux poignées inférieures et insérez-les dans les deux ouvertures respectives, puis serrez les vis des deux côtés à l'aide d'un tournevis.



Figure 1

2) Montage du guidon supérieur

Poussez maintenant le guidon supérieur sur le guidon inférieur.

Installez les poignées ensemble, à l'aide des boulons et du verrou fournis, puis serrez la poignée supérieure avec les verrous des deux côtés.

Fixez ensuite le câble d'alimentation au guidon à l'aide des serre-câbles.



Figure 2

3) Montage du bac de ramassage d'herbe

Soulevez le couvercle de la goulotte arrière (A) avec une seule poignée. Avec l'autre poignée, tenir le ramasseur d'herbe par la poignée et l'accrocher à l'appareil.

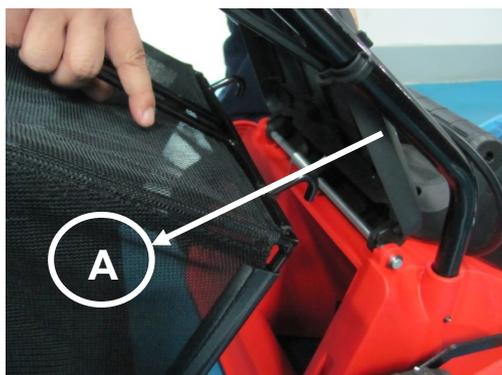


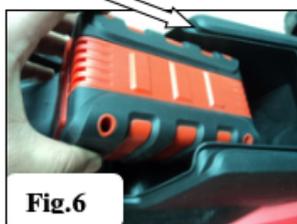
Figure 3



Figure 4

4) Installer la batterie

- Soulevez et maintenez le couvercle du compartiment à piles (voir fig.5).
- Placez la batterie sur la tondeuse. Alignez les nervures guidées de la batterie avec les rainures du port de la batterie du produit (voir fig.6).
- REMARQUE: Assurez-vous que le module batterie est correctement installé et sécurisé dans le produit avant de commencer à l'utiliser.
- Insérez la clé (voir fig.7).
- Si la machine ne va pas être utilisée immédiatement, n'insérez pas la clé.
- Fermez la porte (voir fig.8).



5) Enlever la batterie

- Relâchez le levier d'alimentation pour arrêter le produit.
- Retirez la clé.
- Retirez la batterie du produit.

8. INSTRUCTION DE MONTAGE

AVERTISSEMENT : Lisez et comprenez bien toutes les instructions et les consignes de sécurité avant d'utiliser cette tondeuse à gazon. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. Ne permettez à personne d'utiliser cette tondeuse à gazon si vous n'avez pas lu ce manuel. Une tondeuse à gazon peut être dangereuse si elle est montée ou utilisée incorrectement. N'utilisez pas cette tondeuse à gazon si vous avez des doutes ou des questions concernant son utilisation en toute sécurité.

1) Pour démarrer/arrêter le moteur

Démarrer le moteur :

- Ouvrir le couvercle du compartiment de la batterie et insérer la clé dans le logement (voir fig. 7).
- Appuyer sur le bouton de démarrage (1) et le maintenir enfoncé. (Voir fig.9)
- Tirez le levier (2) vers le haut jusqu'à la poignée pour démarrer la tondeuse et relâchez le bouton (voir fig.10).

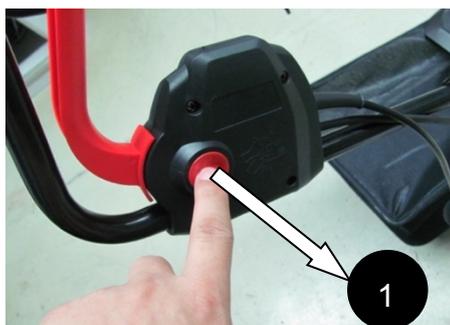


Figure 9

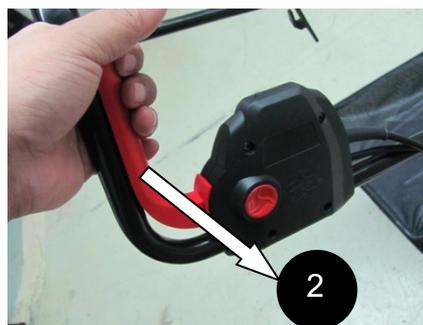


Figure 10

Pour arrêter le moteur :

- Relâchez le levier.



ATTENTION :

N'essayez pas de neutraliser l'actionnement du bouton de démarrage ou du levier.



AVERTISSEMENT :

L'utilisation d'une tondeuse peut entraîner la projection de corps étrangers dans les yeux, ce qui peut causer de graves lésions oculaires. Portez toujours des lunettes de sécurité lorsque vous utilisez la tondeuse et lors de l'exécution de tout réglage ou de toute réparation.



AVERTISSEMENT :

Veillez à ce que les autres personnes et les animaux domestiques restent à une distance d'au moins 15 m lorsque la tondeuse est en marche.



INSPECTER LA ZONE DE COUPE. Enlevez toutes les pierres, les bâtons, les fils, les os et autres débris qui pourraient être projetés par les lames rotatives.

2) Réglage de la hauteur de coupe

A l'expédition, les roues de la tondeuse sont réglées en position de coupe basse. Avant d'utiliser la tondeuse pour la première fois, relevez la position de coupe à la hauteur qui convient le mieux à votre pelouse.

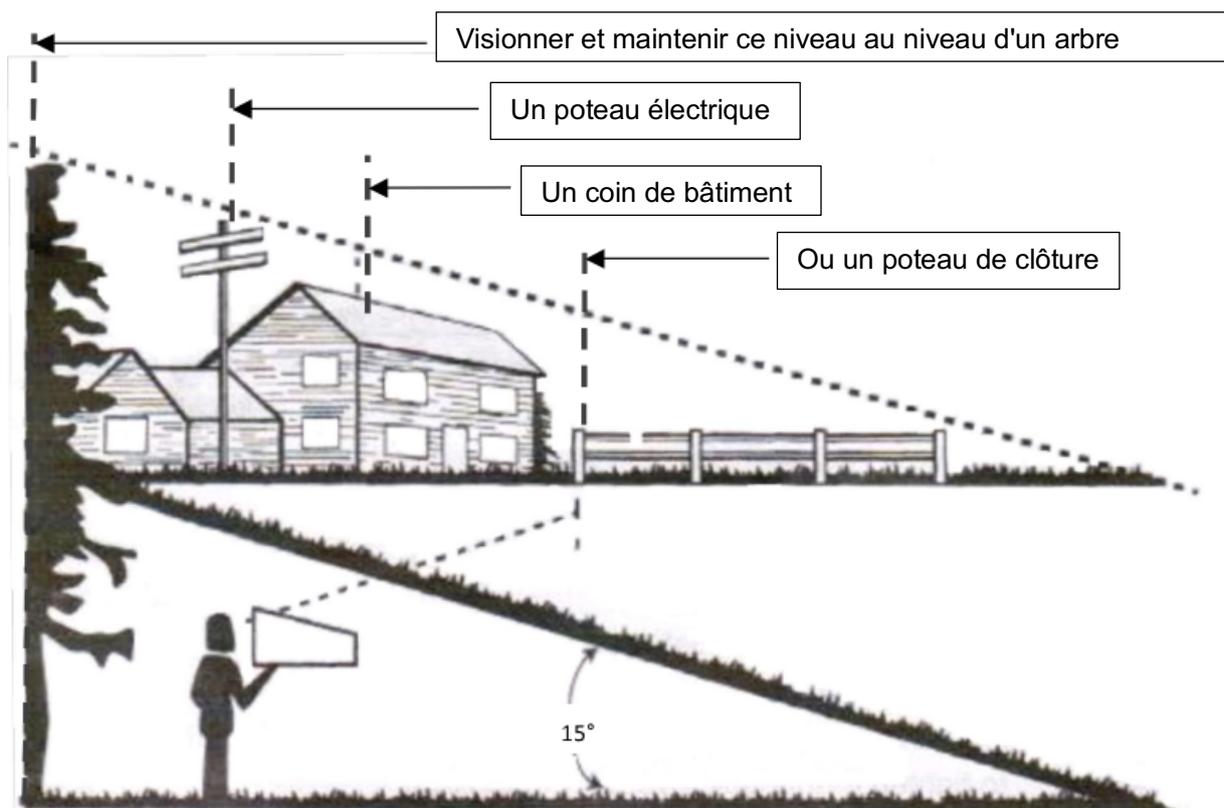
La pelouse moyenne doit mesurer entre 3,8 et 5 cm pendant les mois frais et entre 5 cm à 8,3 cm pendant les mois chauds.



Figure 11

- Pour relever la hauteur de la lame, saisissez le levier de réglage en hauteur (1) et déplacez-le vers l'arrière de la tondeuse.
- Pour abaisser la hauteur de la lame, saisissez le levier de réglage en hauteur (1) et déplacez-le vers l'avant de la tondeuse

3) Inclinomètre



12

PRÉCAUTION :

Les pentes sont un facteur majeur lié aux accidents avec glissades et chutes, qui peuvent entraîner des blessures graves. L'utilisation de la tondeuse sur une pente exige une prudence supplémentaire. Si vous vous sentez mal à l'aise sur une pente, ne la tondez pas. Pour votre sécurité, utilisez l'inclinomètre inclus dans ce manuel pour mesurer les pentes avant d'utiliser cet appareil sur une pente ou une colline.

Tondez sur le versant d'une pente, et jamais de haut en bas. Soyez extrêmement prudent lorsque vous changez de direction sur une pente.

Surveillez les trous, les ornières, les pierres, les objets cachés ou les bosses qui peuvent causer une glissade ou un trébuchement. L'herbe haute peut cacher des obstacles.

Soyez toujours sûr de votre position. Si vous avez l'impression de perdre l'équilibre, relâchez immédiatement la poignée de commande de la lame/du moteur. La lame s'arrête de tourner dans les 3 secondes.

Ne tondez pas près des tombants, des fossés ou des remblais, car vous risqueriez de perdre vos semelles ou votre équilibre.

Ne tondez pas une pente dont l'angle est supérieur à 15°, tel que déterminé par l'inclinomètre.

Ne tondez pas l'herbe mouillée ou humide. L'instabilité de la semelle peut provoquer un glissement.



AVERTISSEMENT :

Ne tondez pas une pente dont l'angle est supérieur à 15° (une montée d'environ 2 1/2[0,75 m] tous les 10[3 m]). Tondez sur le versant d'une pente, et jamais de haut en bas.

9. TONTE DE LA PELOUSE



REMARQUE : Une lame tranchante améliorera considérablement les performances de la tondeuse, en particulier lors de la tonte de l'herbe haute. Assurez-vous de vérifier la lame et de l'affûter au moins une fois par an, comme décrit dans la section Entretien.

- Vérifiez que la pelouse est exempte de pierres, de bâtons, de fils et d'autres objets qui pourraient endommager les lames ou le moteur. Ces objets pourraient être projetés accidentellement par la tondeuse dans n'importe quelle direction et pourraient causer des blessures graves à l'opérateur et à autrui.
- Afin d'éviter tout choc électrique, n'utilisez pas la tondeuse dans des conditions humides ou mouillées.
- Ne tondez pas en rond. Faites des allers-retours sur la pelouse.
- Lorsque vous coupez de l'herbe épaisse, réduisez la vitesse de marche afin de permettre une coupe plus efficace et une bonne évacuation des déchets de tonte.
- Pour une pelouse saine, coupez toujours un tiers ou moins de la longueur totale de l'herbe. La longueur moyenne d'une pelouse devrait être d'environ 1 1/2 à 2 (3,8 à 5 cm) durant les mois frais et de plus de 2 (5 cm) durant les mois chauds. S'il y a de la croissance, la pelouse devrait être tondue à l'automne.

10. VIDANGE DU BAC DE RAMASSAGE D'HERBE

- Arrêter la tondeuse, laisser les lames s'arrêter complètement et retirer la clé.
- Soulevez le couvercle de la goulotte arrière.

- Soulevez le ramasseur d'herbe par sa poignée pour le retirer de la tondeuse.
- Vider l'herbe coupée.
- Soulevez le couvercle de la goulotte arrière et réinstallez le collecteur d'herbe comme décrit précédemment dans ce manuel



Fig. 13

11. MAINTENANCE

1) Remplacement de la lame de coupe

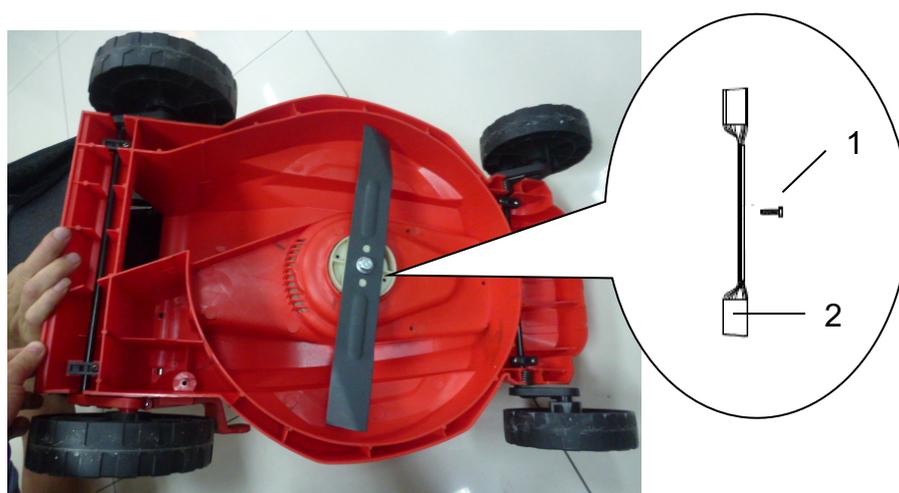


AVERTISSEMENT :

Protégez toujours vos mains en portant des gants lourds et/ou en enveloppant les tranchants avec des chiffons ou d'autres matériaux lorsque vous effectuez un entretien sur les lames. Retirez TOUJOURS la clé lors de l'entretien ou du transport de la tondeuse.

2) Retirer la pile

- En portant des gants en cuir rembourrés, caler un bloc de bois entre la lame et le plateau de coupe afin d'empêcher la lame de tourner lorsque l'écrou est enlevé.
- A l'aide d'une clé ou d'une douille de 14 mm, desserrer le boulon de la lame (1) et retirer la lame (2), tourner le boulon « COUNTER-CLOCKWISE » pour le desserrer et « CLOCKWISE » pour le serrer.
- Pour réinstaller la lame, positionner la lame avec les tranchants vers le sol. Assemblez le boulon de la lame. A l'aide d'une clé ou d'une douille de 14 mm, tournez le boulon de la lame "CLOCKWISE" afin de fixer la lame.



REMARQUE : Veillez à remplacer les pièces dans l'ordre exact dans lequel elles ont été retirées. Lors de l'installation de la lame de coupe, vérifiez qu'elle est installée avec les extrémités courbes dirigées vers le carter de tondeuse, et non vers le sol.

3) Remplacement de la batterie

La batterie de la tondeuse est conçue pour une durée de vie maximale. Cependant, comme toutes les batteries, il faudra éventuellement la remplacer.

Chargez la nouvelle batterie avant utilisation.

Pour installer une nouvelle batterie :

- Retirez la clé.
- Soigneusement retirez la batterie.
- Installez la nouvelle batterie.
- Amenez l'ancien bloc-batterie à un centre de recyclage qui accepte les batteries plomb-acide / lithium-ion.
- Ne jetez jamais la batterie dans un feu ou dans une poubelle ordinaire.

4) Nettoyage de la tondeuse



AVERTISSEMENT :

Afin de réduire le risque de choc électrique, n'exposez pas la tondeuse à l'eau. Le dessous du carter de tondeuse doit être nettoyé après chaque utilisation, car l'herbe coupée, les feuilles, la saleté et autres débris s'accumulent, ce qui provoque rouille et corrosion.

Enlevez toute accumulation d'herbe et de feuilles sur ou autour du couvercle du moteur (n'utilisez pas d'eau). Essuyez la tondeuse de temps en temps avec un chiffon sec. Si des débris s'accumulent sur le dessous de la tondeuse pendant son utilisation, arrêtez le moteur, débranchez-le de la batterie, puis inclinez la tondeuse vers l'avant ou sur le côté, puis grattez-la avec un outil approprié

5) Rangement de la tondeuse

Pour préparer la tondeuse à gazon à l'entreposage, procédez comme suit.

- Nettoyez la tondeuse comme décrit dans la section précédente.
- Inspectez la lame et remplacez-la ou affûtez-la, si nécessaire (voir la section Entretien).
- Lubrifier la tondeuse.
- Rangez la tondeuse dans un endroit sec et propre. Ne le rangez pas à proximité de matières corrosives, telles que engrais ou sel gemme.
- Rangez la tondeuse à l'intérieur, dans un endroit frais et sec, hors de portée des enfants.
- Ne recouvrez pas la tondeuse avec une feuille de plastique solide. Les revêtements en plastique retiennent l'humidité autour de la tondeuse, ce qui cause la rouille et la corrosion.

La poignée peut être complètement rabattue pour le rangement (voir fig. 1-2).

- Soulevez les verrous à came sur les côtés de la poignée supérieure pour les déverrouiller, puis abaissez la poignée supérieure.
- Desserrez les deux vis du guidon inférieur à l'aide du tournevis, tirez vers l'extérieur de chaque côté du guidon inférieur et soulevez les côtés du guidon inférieur au-delà des bords des supports de fixation du guidon. Pliez la poignée inférieure vers l'avant. Veillez à ne pas plier ni plier le cordon d'alimentation.
- Retirez la batterie et rangez-la dans un endroit frais et sec, si possible. Chargez la batterie toutes les deux semaines lorsqu'elle n'est pas utilisée afin d'augmenter sa durée de vie.
- Retirez la clé et rangez-la dans un endroit sûr, hors de la portée des enfants.



ATTENTION :

Cette batterie doit être chargée lors du stockage pour maintenir sa durée de vie.

12. ÉLIMINATION DE LA BATTERIE SANS DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT

Les batteries utilisées contiennent les substances toxiques et corrosives suivantes : LITHIUM-ION.



AVERTISSEMENT :

Les matières toxiques doivent être éliminées d'une manière spécifique afin d'éviter la contamination de l'environnement. Avant de vous débarrasser des batteries au lithium-ion endommagées ou usées, contactez votre agence locale de collecte des déchets pour obtenir des informations et des instructions spécifiques. Apportez les batteries à un centre local de recyclage et/ou d'élimination agréé pour l'élimination.

Si la batterie se fend ou se casse, qu'elle fuit ou non, ne la rechargez pas et ne l'utilisez pas. Jetez-la et remplacez-la par une batterie neuve. **N'ESSAYEZ PAS DE LE RÉPARER !**

Suivez ces instructions afin d'éviter les blessures et les risques d'incendie, d'explosion ou de choc électrique, et d'éviter tout dommage à l'environnement :

- Couvrez les bornes de la batterie avec du ruban adhésif résistant.
- N'essayez pas d'enlever ou de détruire l'un des composants de la batterie.
- N'essayez pas d'ouvrir la batterie.
- En cas de fuite, les électrolytes libérés sont corrosifs et toxiques. Ne pas mettre la solution dans les yeux ou sur la peau et ne pas l'avaler.
- Ne jetez pas les piles dans les ordures ménagères ordinaires.
- NE PAS incinérer les piles.
- NE PAS placer les piles dans un endroit où elles feront partie d'un site d'enfouissement de déchets ou d'un solide municipal du flux de déchets.
- Éliminer les piles dans un centre de recyclage ou d'élimination agréé.

13. RÉSOLUTION DES PROBLÈMES

Le formulaire suivant énumère le système d'exploitation avec les problèmes et les solutions. Veuillez lire attentivement le formulaire et le suivre.

PROBLÈMES	CAUSES POSSIBLES	SOLUTION
La tondeuse ne démarre pas.	La batterie n'est pas chargée L'interrupteur est défectueux. L'herbe s'est coincée sur la lame. La batterie n'est pas fixée au moteur. La batterie peut nécessiter un entretien ou un remplacement. La clé n'est pas installée.	Chargez la batterie. Remplacez le commutateur Retirez la batterie ; vérifiez s'il n'y a pas de bourrage sous le pont. Vérifier la connexion entre le connecteur du moteur et la batterie. Remplacez la batterie. Insérez la clé.
La tondeuse coupe l'herbe de façon inégale	Le terrain n'est pas plat La hauteur de coupe n'est pas réglée correctement.	Vérifiez la zone de tonte. Déplacez les roues à un niveau plus élevé.
La tondeuse est difficile à pousser	L'herbe est trop haute ou la hauteur de coupe trop basse. L'arrière du carter de la tondeuse et la lame traînent dans de l'herbe épaisse.	Relevez la hauteur de coupe. Videz les débris d'herbe du sac de ramassage d'herbe.
La tondeuse est excessivement bruyante et vibre.	La lame est déséquilibrée.	Réparer avant de redémarrer.

1. Champ d'application

1.1. Conditions générales.

Ces conditions générales de service après-vente régissent le service après-vente qui sera assuré dans le cadre de vente d'articles de marque MYTECK, POILS & PLUMES, LUCIEN LE JARDINIER ou de toute autre marque exploitée par GPS Monaco Group (les « Produits »), quelles que soient les conditions clauses pouvant figurer sur les documents de l'acheteur.

1.2. SAV.

Le service après-vente sera pris en charge par GPS Monaco Group auprès du consommateur utilisateur final (le « Client »), client de l'acheteur-distributeur CDISCOUNT des Produits (le « Distributeur »).

2. Garantie

2.1. Garantie légale de conformité.

Conformément aux articles L.211-4 et suivants du Code de la consommation, seul le Distributeur assure au consommateur la garantie légale de conformité pendant une durée de deux ans sur les Produits qu'il leur vend, à compter de la délivrance du Produit. Cette obligation relève de la seule responsabilité juridique du Distributeur et ne saurait être imputée à GPS Monaco GROUP.

2.1.1. Texte de loi.

Conformément aux dispositions de l'article L.211-15 du Code de la consommation, les articles L. 211-4, L. 211-5 et L. 211-12 dudit code ainsi que l'article 1641 et le premier alinéa de l'article 1648 du code civil, sont reproduits ci-après :

Article L211-4

« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L211-5

« Pour être conforme au contrat, le bien doit :
1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L211-12

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Article 1641

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

2.2.1. Période de garantie.

La durée de la garantie conventionnelle des Produits est de :

- (i) Deux pour les produits type animalerie, jardin, BBQ ;
 - (ii) Six mois pour les batteries ;
- La période de garantie commence à courir à compter du jour d'achat du Produit.

En application de l'article L.211-16 du Code de consommation, toute période d'immobilisation du Produit en SAV d'au moins sept jours pour une remise en état couverte par la garantie conventionnelle viendra s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir à la date de la demande d'intervention du Client ou de la mise à disposition pour réparation du Produit en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

2.2.2. Réparation ou remplacement.

Si pendant la période de garantie, le Produit s'avère défectueux en raison d'une défaillance du matériel ou de sa fabrication, GPS Monaco GROUP s'engage à assurer la réparation ou le remplacement, sans facturer la main-d'œuvre et les pièces. GPS Monaco GROUP se réserve le choix discrétionnaire, en fonction du coût engendré, de réparer le Produit ou de le remplacer par un modèle identique ou équivalent, ou de rembourser le produit.

2.2.3. Conditions.

La réparation, le remplacement ou le remboursement sera effectué, uniquement sur présentation des documents suivants par email à sav@gps-group.fr :

- fiche de réclamation dûment remplie ;
 - copie de la facture CDISCOUNT, indiquant la date d'achat, le type du Produit, a référence du modèle et le nom du Distributeur ;
 - le numéro de série de la commande (numéros de commande figurant sur le carton) ;
 - Photos ou vidéo attestant de la panne, casse ou autre.
- Nos services rentreront en contact avec vous après étude de votre dossier de réclamation sous 72h
Si, nos services reviennent vers vous pour le renvoi de votre produit pour analyse, ces documents sont à joindre impérativement au Produit lors de l'envoi.
GPS Monaco GROUP pourra refuser sa garantie, si les documents mentionnés ne sont pas présentés ou si les informations qu'ils contiennent sont incomplètes, illisibles ou incohérentes.

2.2.4. Exclusions de garanties.

La garantie GPS Monaco group n'est pas applicable dans les cas suivants :

- Usure normale des Produits ;
- Frais de renvoi du produit
- Frais d'analyse de panne dans le cas où la défaillance du produit serait liée à une mauvaise utilisation ou réparation ou modification.
- Coûts de transports et tous les risques encourus lors du transport ayant un rapport direct ou indirect avec la garantie du Produit ;
- Installation ou utilisation du Produit en contradiction avec les standards techniques ou de sécurité en vigueur et notamment utilisation contraire aux instructions fournies dans le guide d'utilisation ou dans les consignes de sécurité ;
- Modifications ou réparations effectuées en dehors des personnes agréées par GPS Monaco GROUP ;

- Remplacement des consommables telle que batteries, rotofil, lames, accessoires (liste non exhaustive) ;
- Numéro de série, étiquette ou plaque signalétique, arraché, illisible, non disponible ;
- Accessoire non conforme ou endommagé ;
- Acte volontaire, négligence ou faute du Client (utilisation ou entreposage contraire aux instructions, anormal ou inapproprié, fausse manœuvre, etc.) ;
- Causes extérieures au Produit, telles que (sans que cette liste soit limitative) : foudre, incendie, surtension électrique, immersion, intempérie etc ;

D'une manière générale, les différents Produits GPS Monaco GROUP sont conformes à différentes normes européennes. Les différents modèles de Produits répondent à des normes différentes.

- En ce qui concerne les intrusions de corps solides et liquides, la garantie GPS Monaco GROUP sera exclue lorsque l'utilisation du Client révèle des conditions d'utilisation excédant l'indice de protection applicable au Produit en cause ;

- En ce qui concerne la chute ou le choc des Produits, la garantie GPS Monaco GROUP sera exclue lorsque l'utilisation du Client révèle des conditions d'utilisation non conformes à l'usage normal, raisonnable et/ou approprié des produits (à titre indicatif, choc volontaire, acte négligeant, etc.)

Le rapport du service technique et le constat justifiant l'exclusion font foi et seront opposables au Client.

2.2.5. Produits hors garanties.

En cas d'exclusion de garantie, pour quelle que raison que ce soit (délai, conditions non remplies, etc.) :

(i) Le rapport du service technique sera accompagné d'un devis et d'un constat justifiant de l'exclusion ;

En cas de refus du devis de réparation avec restitution du Produit par le Client, des frais de gestion et d'expédition seront facturés à hauteur de 50 euros TTC.

En cas de refus de devis et non-paiement des frais dans un délai de 90 jours à compter de la date de réception du devis, le Produit sera considéré comme abandonné par le Client et pourra être détruit par le réparateur agréé ou GPS Monaco GROUP, auquel cas aucun dédommagement ne pourra être demandé à GPS Monaco GROUP.

(ii) La demande de réparation du Produit par le Client fera l'objet d'une facturation des frais de réparation, de gestion et de port, auprès du Client.

3. Garantie après réparation

3.1. Durée.

La garantie des réparations effectuées par GPS Monaco GROUP est d'une durée de six mois à compter de la date de réexpédition et s'applique exclusivement sur la ou les fonctions objet de la précédente intervention, à l'exclusion de toute autre.

3.2. Frais.

Les frais de port, d'emballage, d'assurance, d'expédition sont à la charge du Client. Les frais de réexpédition sont à la charge de GPS Monaco GROUP.

4. Mise en œuvre de la garantie

4.1. Conditions.

Outre les cas d'exclusions et de délais, la mise en œuvre de la garantie suppose le respect par le Client des conditions stipulées à l'article 2.2.3. Notamment, le Client devra communiquer la fiche de réclamation SAV dûment signé accompagné des documents indiqués.

4.2. Contact.

La demande d'intervention devra être adressée, dans un délai de 48 heures à compter de la découverte de la défaillance ma email à sav@gps-group.fr.

La demande d'intervention devra spécifier en détail, pour chaque Produit, le dysfonctionnement constaté et le détail de la prestation demandée.

5. Garantie spécifique GPS Monaco GROUP panne au déballage.

5.1. Définition.

Cette garantie s'applique uniquement aux cas de panne du Produit lors de sa mise en service. En fonction de la nature de la panne, des stocks disponibles et du souhait du Client, cette garantie couvre la réexpédition du Produit réparé ou d'un produit d'échange de valeur équivalente, sous 60 jours ouvrés.

5.2. Mise en œuvre.

Cette garantie doit être signalée dans un délai de 5 jours francs à compter du jour d'achat du Produit, dans les conditions stipulées à l'article 2.4.2 ci-dessus, avec une description précise du problème rencontré avec le Produit.

5.3. Dès réception de la demande et si le Produit rentre dans la garantie de la panne au déballage, GPS Monaco GROUP adressera au Client un numéro d'accord de retour.

Le Produit devra être retourné non utilisé dans son emballage d'origine même si celui-ci a été ouvert. Il devra être accompagné de tous ses accessoires et accompagnée des documents indiqués à l'article 2.2.3 ; Si le Produit ne correspond pas à une panne au déballage, il sera (i) retourné, aux frais du Client, ou (ii) requalifié sous le motif adéquat.

5.4. Exclusions.

La garantie GPS Monaco GROUP panne au déballage n'est pas applicable dans les cas suivants

- Panne au déballage non avérée après diagnostic de la panne par les services GPS Monaco GROUP ;
- Panne imputable à une mauvaise utilisation du Produit ;
- Produits ouverts ou démontés ou utilisés ;
- Dommages, pannes, défaillances ou défauts imputables à des causes d'origine externe (transport, entreposage...) ;
- Dommages dus à la corrosion, à l'oxydation ;
- Dommages dus à un problème d'alimentation externe au Produit (par exemple, branchement sur une prise défectueuse).